14895/P 73281

OBSERVATION
TRÈS-IMPORTANTE
SUR LES EFFETS
DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Par M. DE BOURZEIS, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi, & de la Compagnie des Cent Suisses de sa Garde, Conseiller Aulique de S. A. S. le Margrave régnant de Brandebourg.

Nil violentum durabile.

A PARIS,
Chez P. FR. GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

M. D. CC. LXXXIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY

OBSERVATION

TRÉS-IMPORTANTE

SUR LES EFFETS

DU MAGNÈTISME ANIMAL.

M. DE RUZ... âgé de ſoixante-ſept ans, de la meilleure conſtitution, d'un caractere égal, ayant mené dans tous les temps, la vie la plus ſobre & la plus uniforme, ſe trouva indiſpoſé dans les premiers jours de Février dernier : il étoit facile de s'en appercevoir. Il avoit l'air ſoucieux, abattu, inquiet, la reſpiration haute, laborieuſe & difficile ; le poulx plein, lent, tendu & irrégulier.

Connoiſſant toute ſa ſenſibilité, par l'habitude que j'avois de le voir ſouvent depuis long-temps, moins comme ſon Médecin, que comme ſon ami; après l'avoir examiné avec attention, je ſoupçonnai que l'altération de ſa ſanté provenoit de quelque affection morale; je lui fis part de mon inquiétude. Il convint qu'elle étoit fondée, & il ajouta qu'il en avoit reſſenti la plus vive impreſſion dans l'inſtant même.

Sur ſon aveu, je crus devoir m'occuper également du moral & du phyſique; je me bornai cependant à régler d'abord ſon régime dans ce premier jour où je le vis pluſieurs fois. J'étois préoccupé de ſon état, d'après la certitude où je ſuis que les affections de l'ame ſont ſouvent la cauſe des plus grandes maladies, ſur-tout au déclin de l'âge; je me rappellai, après l'avoir quitté vers les neuf heures du ſoir, qu'il

portoit un hidrocele accidentel, qu'il n'avoit pas fait vuider depuis quatorze mois : je revins chez lui vers les onze heures, pour l'engager à ne plus différer cette opération, dans la crainte que l'épanchement ne produisît quelque effet dangereux. Il en ſentit la néceſſité, & je me chargeai d'aller chercher moi-même le lendemain M. Sabattier, Chirurgien Major des Invalides, qui la lui avoit faite les deux fois qu'il avoit été dans le cas de la ſubir.

M. Sabattier ne s'étant pas trouvé chez lui, ne vint que le jour ſuivant; l'opération fut faite à neuf heures; le liquide épanché parut plus chargé que dans les opérations précédentes.

La juſte confiance que j'avois dans les lumieres de M. Sabattier, m'engagea à lui communiquer mes idées & mes vues : nous convînmes de faire

continuer au malade l'uſage de quelques verres d'eau de Bonne, dans la matinée, ainſi que le régime déjà preſcrit.

Ce même jour, il fut décidé que M. de Ru ..... ſeroit ſoigné par M. M.....: on alléguoit pour prétexte que la médecine ordinaire n'étoit d'aucun ſecours; que l'agent de M. M.... étoit le ſeul moyen efficace.

J'aurois deſiré que M. De.... autrefois l'éleve & alors l'émule de M. M.... eût été préféré pour ſuivre le malade: comme il eſt plus nouvellement initié dans le grand myſtere du Magnétiſme, j'avois lieu de croire qu'il lui reſtoit encore les qualités eſſentielles à un Médecin; mais une voix unanime s'écria qu'il n'étoit que le foible imitateur de M. M....., &c. &c. &c.; & je fus contraint de céder.

J'obtins cependant quelques jours,

pendant leſquels il ſe manifeſta un mieux ſenſible ; mais le malade, pour céder aux importunités, vit enfin M. M.... qui, après avoir paſſé un jour à faire ſes *figures myſtérieuſes*, le ſoumit à l'action de ſon *agent*. Les ſymptômes du premier jour reparurent auſſi-tôt d'une maniere ſi alarmante, que je ne doutai point que des ſecouſſes vives & répétées ſur des ſolides très-ſenſibles, ſur des nerfs très-irritables, n'euſſent cauſé le plus grand déſordre.

Dans cette conviction, entraîné par le penchant de l'amitié pour mon malade, j'allai quatre jours de ſuite chez M. M..... je ne le trouvai que le cinquieme, en m'y rendant avec mon ami qui, à cette époque, avoit les jambes du double de leur volume ordinaire ; ce dernier m'annonça en s'expliquant ainſi:

« Je vous amene mon Médecin, qui

» eſt mon ami, dont je me loue, &
» qui me conduit depuis dix-huit ans;
» vous voudrez bien l'écouter, cela
» vous aidera à diriger votre agent,
» ainſi qu'à me le rendre plus prompte-
» ment efficace, en y joignant les dif-
» férens ſecours que vous jugerez l'un
» & l'autre m'être convenables ».

Je répliquai avec le ton de la décence & de la préciſion que la circonſtance exigeoit; *& je n'eus pour réponſe que des ſignes qui me rappellerent l'idée des Sibylles, jugeant des deſtinées ſur le trépied.*

Pour tirer de l'*oracle* quelque choſe de plus clair, je demandai ſi l'infuſion de fleurs d'hyſope pouvoit être contraire à ſon agent; & ſi dans le cas où je le jugerois convenable, on ne pourroit pas l'employer avec l'oxymel ſcillitique. M. M..... me répondit « que ce

» remede ſeroit trop actif, trop irri-
» tant, & ne conviendroit pas à ſon
» agent ». Je me retirai, précédant le malade de quelques pas.

M. M.... profitant de mon éloignement, dit au malade : « Rendez-vous
» chez vous, & faites-vous ſaigner ; je
» viendrai ce ſoir pour juger de votre
» ſang ».

Quelle fut ma ſurpriſe, lorſqu'en allant voir M. de Ru.... à quatre heures, j'appris qu'il avoit été ſaigné ſans l'aveu & à l'inſçu de ſon ami & de ſon Médecin ordinaire qui le ſoignoit depuis dix-huit ans !

L'indignation ſe joignit à la ſurpriſe, lorſqu'on me dit : « que le malade ve-
» noit d'être ſaigné, comme j'en étois
» convenu avec M. M.... ».

Je diſſimulai le coup funeſte qu'on venoit de porter à mon ami, & la trame odieuſe qu'on ourdiſſoit pour me compromettre ; & en paſſant auprès de lui, je gardai le ſilence à la demande qu'il me fit de l'état de ſon ſang, dans la crainte d'agraver ſa ſituation. Je craignis de m'échapper : je ſortis.

Revenu chez lui vers les huit heures du ſoir, pendant que M. M..... y étoit avec le Chirurgien qui avoit fait la ſaignée, je me tins à l'écart, les entendant féliciter le malade, & s'applaudiſſant eux-mêmes du grand ſoulagement qu'il éprouvoit ; & tandis que l'un diſoit : « C'étoit ce qu'il falloit, l'autre » répondoit : oui, je réponds de lui » corps pour corps ».

Introduit enfin dans l'appartement du malade, je m'apperçus du ſoulagement qu'il éprouvoit, mais je reconnus

que c'étoit un mieux illuſoire & momentané, effet ordinaire de la ſaignée.

Le même ſoir étant paſſé dans un appartement ſéparé, & preſſé de donner une déciſion ſur l'état du malade, je déplus ſinguliérement par quelques propos que je tins pour mettre la vérité dans tout ſon jour.

Le lendemain 13 Février, ſur l'annonce qu'on m'avoit faite que M. M..... ne voyoit point de malades avec d'autres Médecins, je revins plus tard que de coutume. Arrivé dans le moment même qu'on venoit de faire une ſeconde ſaignée, je demandai : « Si cette ſeconde ſaignée étoit auſſi de mon aveu : on me répondit : « Qu'on ſavoit bien » que je n'y entrois pour rien ».

Cependant le malade voulut que je viſſe ſon ſang : on me fit paſſer myſtérieuſement dans une piece ſéparée où

on avoit porté le ſang ; je profitai de ce moment pour annoncer une hydropyſie de poitrine ; j'expoſai les ſymptômes qui la préſageoient, & je fis connoître la néceſſité urgente d'appeller les ſecours de la Médecine, afin de conſerver le malade autant qu'il ſeroit poſſible.

A cette époque, M. M..... faiſoit faire uſage de l'infuſion de la fleur de ſureau pour boiſſon, & donnoit de temps-en-temps de la crême de tartre ; le lendemain je vis ſur la table de l'oxymel ſcillitique que M. M.... avoit déſapprouvé lorſque je lui en avois propoſé l'uſage, comme étant irritant & peu convenable à ſon agent ; on a cependant continué à le donner juſqu'à la mort du malade.

Preſſé par les accidens qui ſe multiplioient, & toujours attentif à ſauver

l'*honneur*, ou à rehauſſer la *gloire de ſon agent*, , M. M..... ouvrit, (pour ainſi dire) la boîte de Pandore pour donner à mon ami tous les maux à la fois, *fluxion de poitrine*, *fiévre putride & maligne*, *goutte*, *bile*, *& même des obſtructions au cœur*; & le malade, faſciné par ces preſtiges, eut la bonhomie de dire ce jour-là, qu'il étoit attaqué d'une grande *putridité* : « Il en exiſte chez vous comme » chez moi, lui dis-je ».

Le lendemain M. Se..... Médecin, viſita le malade, & après l'avoir examiné, fut de l'avis de M. M.... : il ſe répandit en éloges, & parla beaucoup de la découverte des obſtructions du foie, mais ſans dire un mot de celle du cœur, de la fiévre putride maligne, ni de la fluxion de poitrine, &c. M. M..... fier de ce ſuffrage, répondant toujours du malade, diſoit avec une ſorte

de violence convulſive, comme s'il eût voulu imiter *le ſifflement du ſerpent d'Épidaure, que le malade avoit été négligé depuis long-temps ; qu'on auroit dû le lui amener depuis deux ans au moins.* Cependant M. M..... ordonna les veſſicatoires, & le ſirop d'orgeat : je dûs croire que ce ſirop étoit pour obvier à l'effet des cantarides, dans le moment de leur action ; mais le ſirop fut continué, & l'oxymel ſcillitique prodigué juſqu'à la fin de la maladie.

Dès ce moment, je n'eus plus la liberté de voir le malade ; tout accès auprès de lui me fut interdit : je me vis obligé d'aller me faire inſcrire à la porte de mon ami, *comme à celle d'un étranger.*

Je ſus néanmoins qu'on continuoit toujours le traitement avec l'oxymel ſcillitique, ſous différentes formes (ajouté

même aux purgatifs avec le ſené) & qu'on ne négligeoit pas les bains domeſtiques, dans leſquels on faiſoit reſter le malade près de deux heures *& même plus.*

Un mois & quelques jours avant l'accident de M. de Ru ....., M. Sabattier l'avoit vu pour une hernie commençante ; & après l'avoir examiné *nud & ſans gillet* ; avoit aſſuré qu'il étoit très-ſain, ſans obſtructions, ſur-tout à la *région du foie.* M. Sabattier ne refuſeroit certainement pas ſon témoignage ſur cet examen fait vers les derniers jours *de Décembre 1782.*

Tandis que M. M.... répondoit encore du malade douze jours avant ſa mort, ce dernier, toujours aveuglé ſur ſon état par cette fauſſe eſpérance, ne ceſſoit de faire l'éloge de M. M.... à tout venant, & diſoit que c'étoit un Dieu; qu'il lui

devoit la vie, mais qu'il avoit bien dix livres de magnétiſme dans le corps : ſon enthouſiaſme alloit ſi loin, que non-ſeulement, il paroiſſoit convaincu de ce qu'il diſoit, mais encore qu'il l'avoit perſuadé à d'autres., nommément à un de ſes amis de ma connoiſſance, qui m'exprimant ſa joie du prochain rétabliſſement de M. de Ru.... d'après la certitude que lui en avoit donnée M. M.... lui-même, me taxa d'un ridicule extrême d'annoncer la mort de mon ami comme prochaine ; mon pronoſtic ne fut que trop vrai, M. de Ru.... mourut le *21 Mars*.

REMARQUES.

Je ne connois point le Magnétiſme animal; je connois auſſi peu M. M... ſans cette occaſion je ne l'aurois peut-être jamais vu, ni entendu ; & quoique la manière dont il s'explique ſoit peu ſatisfaiſante, je veux bien le croire ſur ſa

parole, & mettre tous les avantages de ſon côté : mais la raiſon veut que j'examine s'il eſt conſéquent dans ce qu'il prétend, dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait, dans ce qu'il promet : en un mot s'il eſt auſſi infaillible que ſon agent, ou ſi ſon agent n'eſt pas plus infaillible que lui.

C'eſt au cas préſent que je borne mes réflexions ; je les ſoumets au public éclairé, à mes confreres : il en eſt un que je me ſerois fait un devoir de citer, ſi ſa modeſtie ne s'y fût oppoſée ; ſon ſuffrage eſt bien fait pour me flatter.

Je ſuppoſe donc, que le Magnétiſme animal ſoit un agent unique, univerſel, auſſi efficace, auſſi infaillible, auſſi merveilleux que le prétend M. M..... j'admets qu'il ſoit la puiſſance déterminante de toutes les facultés, & de toutes les actions de l'économie animale ; mais ce principe doit-il être

appliqué ; peut-il l'être indifféremment partout, dans tous les cas, dans toutes les circonſtances, de la même maniere, à la même doſe, avec la même force? Nous ne devons pas attendre la réponſe de M. M..... nous la trouverons dans ſes manœuvres : nous allons les ſuivre pas à pas, dans l'obſervation rapportée ci-deſſus, en comparant ces mêmes manœuvres avec les principes généralement reçus.

Nous avons dit que M. de Ru..... s'étoit trouvé indiſpoſé à la ſuite de quelque peine & de quelque inquiétude dont il ſeroit ſuperflu de chercher la cauſe. Quel eſt le premier effet des affections triſtes de l'ame ſur le corps? C'eſt, ſi je ne me trompe, un ſaiſiſſement, une contraction ſpaſmodique, un étranglement ou un reſſerrement des ſolides, & la diminution du mouvement des liquides.

Que

Que doit-on attendre de ce changement ſubit dans l'économie animale? un déſordre général plus ou moins grand, mais proportionné à l'état actuel des ſolides & des fluides, & à la violence qu'ils ont éprouvée; car ſelon toutes les regles de la bonne phyſique, la détente eſt en proportion de la tenſion & de l'élaſticité des ſolides; la diminution du mouvement des liquides doit être auſſi en raiſon de leur maſſe, des obſtacles qu'ils éprouvent, du dégré d'épaiſſiſſement & de viſcoſité.

M. de Ru.... étoit âgé de ſoixante-ſept ans, il avoit beaucoup d'embonpoint; il étoit fortement conſtitué, mais d'une ſenſibilité proportionnée à la délicateſſe de ſon ame, & très-ſédentaire.

Nous devons donc ſuppoſer qu'après une contraction ſubite, les ſolides

ont dû tomber dans le plus grand relâchement.

En pareilles circonſtances, le vœu de la nature & le but de l'art doivent être (ce me ſemble), de ramener doucement les ſolides à un juſte dégré de ſoupleſſe & d'élaſticité, de rétablir l'ordre de la circulation, de diviſer, d'atténuer les humeurs, d'en diminuer graduellement le volume, &c. Voilà ce que dit la médecine ordinaire.

Voyons ſi la médecine très-extraordinaire de M. M.... a pu & dû produire ces effets avec la même ſécurité.

Une matiere auſſi ſubtile que celle de l'agent de M. M.... doit agir par jets, par vibrations, par commotions; elle fait une impreſſion ſur l'économie animale, ou en agaçant, ou en irritant, & ces effets doivent être produits plus

ou moins graduellement à raiſon de ſa quantité, de ſa qualité & de ſa vîteſſe.

Mais tout cela dépend de celui qui fait agir cette matiere, & celui-ci peut la mal diriger, l'introduire en trop grande quantité, avec trop de précipitation, avec trop de force, &c. il peut donc ſe tromper, & ſon principe, tout infaillible qu'il veut le faire croire, peut ne pas l'être toujours entre les mains de ſon créateur; donc M. M..... n'eſt pas infaillible; d'ailleurs, ſon ton eſt trop affirmatif, & les événemens ne répondent pas toujours à ſes promeſſes; donc ſa médecine très-extraordinaire doit être, pour ainſi dire, la très-humble ſervante de la Médecine ordinaire qui eſt faite pour lui donner quelque valeur, ſuppoſé qu'elle en ſoit ſuſceptible. Mais voyons ſi M. M.... ne s'eſt pas trompé dans le cas dont il s'agit.

Le Magnétiſme animal, quelle que ſoit ſon action, quelle que ſoit ſa vertu, en agiſſant comme ſtimulant à tel dégré qu'on veuille le ſuppoſer, n'a pu qu'augmenter plus ou moins le ton des ſolides, leur tenſion, leur rigidité en excitant des frottemens, des commotions; mais tous ces effets joints à une viſcoſité des humeurs, n'ont-ils pas dû favoriſer des ſtaſes, des engorgemens? Ne devoit-il pas s'enſuivre un épanchement de la lymphe dans les cavités?

Je ne doute pas que l'on ne ſuppoſe au Magnétiſme animal, une vertu délayante, inciſive, apéritive, fondante même: mais ſi cet agent merveilleux incroyable réunit ainſi toutes les vertus des moyens connus, pourquoi M. M.... a-t'il eu recours à la ſaignée, à la crême de tartre, à l'oximel ſcillitique, aux potions purgatives? &c.

Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'eſt que cet homme *Divin* s'en ſoit laiſſé impoſer d'après la premiere ſaignée, par un ſoulagement illuſoire & momentané, qu'il en ait ordonné une ſeconde, que le Médecin le moins inſtruit n'auroit aſſurément pas haſardée.

On a déja vu que M. M... après avoir rejeté l'eau d'hyſope comme irritante & incompatible avec ſon agent, a, non-ſeulement employé enſuite des moyens ſemblables, mais encore pluſieurs autres infiniment plus irritans, tel que l'oxymel ſcillitique & le ſéné ; une inconſéquence de cette force n'eſt pas pardonnable. Je lui pardonnerois plutôt d'avoir, preſque juſqu'aux derniers inſtans, répondu corps pour corps du malade, il pouvoit être de bonne foi : je lui pardonnerois plutôt auſſi d'avoir cru appercevoir une infinité de maux qui n'exiſtoient pas, & d'avoir méconnu

ceux qui exiſtoient réellement, parce qu'il pouvoit être encore de bonne foi. Il y a apparence que M. M.... regarde ſon agent entre ſes mains comme un *taliſman magique* qui le diſpenſe des connoiſſanees les plus ordinaires en Médecine ; mais dans ce cas-là, pourquoi ne s'en tient-il pas à ce même agent? Pourquoi s'expoſe-t-il au blâme, en employant d'autres moyens dont il ne paroît connoître ni les vertus ni les effets ? Pourquoi ſe permet-il de haſarder des propos auſſi vagues que ceux qu'il a tenus ſur l'état de M. de Ru.... ?

Il aura beau dire que les remedes qu'il emprunte de la Médecine, ſervent de conducteurs à ſon agent ; il ne nous perſuadera pas que les ſaignées ne ſoient funeſtes dans une ſimple diſpoſition à l'hydropiſie de poitrine, encore plus lorſqu'il exiſte des ſignes qui en établiſſent déjà l'exiſtence. Il ne

nous perſuadera pas que dans un tel état, il ſoit utile de baigner un malade, & de le tenir des heures entieres dans le bain. M. M.... croyant enſuite ſe diſculper & pour rejeter ſur autrui le blâme qu'il s'étoit ſi juſtement acquis, a voulu inſinuer que les obſtructions qu'il avoit *ſi ſavamment* reconnues, étoient de très-ancienne date, & qu'elles avoient été trop long-temps négligées; mais ces prétendues obſtructions étoient ſi peu ſenſibles, que M. Sabattier, Chirurgien Major des Invalides, très-célebre Anatomiſte, après l'examen le plus exact, n'en avoit reconnu aucune trace un mois avant l'accident. Il eſt très-poſſible qu'il ſe ſoit formé dans la ſuite des engorgemens dans les viſceres qui auront été le fruit des procédés de M. M.... Le grand uſage qu'il a fait de l'oxymel ſcillitique, n'eſt-il pas une preuve des remords de ſa conſcience à ce ſujet? C'eſt au moins un

aveu tacite de *l'insuffisance de son agent.*

Il y a apparence que l'Auteur lui-même de cet agent fameux, n'est pas trop certain de sa nature. On peut en juger par ses différentes professions de foi ; *tantôt il le fait plus subtil que la lumiere, ailleurs il assure que son agent ne tient ni de l'aimant ni de l'électricité.* Il est vrai que cette derniere assertion vient d'être faite dans un temps où le Public est singuliérement occupé des expériences électriques du sieur *Comus*, sur différentes maladies nerveuses. M. M.... a craint sans doute d'être confondu avec ce nouvel Esculape ; il a raison de se tenir en garde contre son adresse, car il pourroit bien l'escamoter un jour, & le faire disparoître de dessus la scène.

En reconnoissant un si grand nombre

de maladies auſſi graves, pourquoi a-t-il eu la témérité de répondre du malade *corps pour corps* juſqu'aux derniers inſtans de ſa vie ? C'eſt au prognoſtic que l'on connoît un vrai Médecin.

Si M. M..... avoit cru ſa conduite ſans reproches, il auroit ſans doute appellé des Médecins inſtruits, lorſque reconnoiſſant l'inſuffiſance de ſon agent, il a été obligé d'avoir recours aux véſicatoires, aux bains, aux potions purgatives, &c.

M. de Ru ..... malgré ſon excellente conſtitution, eſt mort après cinq ſemaines de traitement par M. M..... il avoit cependant promis de le guérir. Doit-on s'en prendre au Magnétiſme ou à ſon Auteur ? D'après cette obſervation, qui n'eſt pas la ſeule de ce genre, quelle confiance peut-on avoir dans l'infaillibilité de l'un & de l'autre ?

En attendant la réponſe de M. M... Il me permettra de conclure que dans la nature, il n'y a d'autre agent univerſel, *que la nature elle-même*, & que ſon Magnétiſme, quel qu'il ſoit, ne peut être utile que dans des cas particuliers, & qu'autant qu'il ſera ſubordonné à la Médecine ordinaire, dont les moyens ſont variés ſelon les différentes eſpeces de maladies, & dans l'adminiſtration deſquels un vrai Médecin doit avoir égard à la conſtitution du malade & à un nombre d'autres circonſtances que lui ſeul peut apprécier & diſtinguer.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage qui a pour titre : *Obſervation très-importante ſur les effets du Magnétiſme animal* : je crois que l'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris ce premier Septembre 1783.

RAULIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le Sieur J. A. DE BOURZEIS, Docteur en Médecine, notre Médecin ordinaire & des Cent Suiſſes de notre Garde, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer, & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé *Obſervation très-importante ſur les effets du Magnétiſme animal* : s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion érrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage

ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conſeil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres, qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur *DE MAUPEOU*, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL : le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le dixieme jour de Septembre l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-trois, & de notre regne, le dixieme. Par le Roi en ſon Conſeil, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 3063, fol. 925, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion ; à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'art CVIII du Réglement de 1723. A Paris le douze Septembre 1783.

LECLERC, *Syndic.*

De l'Imprimerie de P. F. GUEFFIER.